



EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du  
JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 à 19 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

**OBJET** : D2 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Date de convocation** : ..... 24 novembre 2023

**Nombre de conseillers en exercice** : ..... 29

**Nombre de présents** : ..... 22

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Natacha MICHEL, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN, Pierre-Michel MARCH formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés ayant donné pouvoir** : ..... 3

Jocelyne PELETTE à Françoise MESNARD ; Matthieu GUIHO à Jean MOUTARDE ; Julien SARRAZIN à Cyril CHAPPET

**Absents excusés** : ..... 4

Houria LADJAL ; Hénoc CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Patrick BRISSET

**Présidente de séance** : Françoise MESNARD, Maire

**Secrétaire de séance** : Patrice BOUCHET

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

## D2 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Rapporteur : Mme la Maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et aux délibérations du Conseil municipal du 28 mai 2020 et 28 septembre 2023 portant délégation à Mme la Maire pour la durée de son mandat, je vous rends compte des décisions que j'ai prises depuis la séance du Conseil municipal du 28 septembre 2023.

**Décision N° 27 du 2 octobre 2023** : Attribution d'une subvention de 3 000 € pour soutenir le projet de reprise du restaurant « Le Soleil du Maroc », 35 Avenue du Général Leclerc, porté par Mme Rokia BOEYKENS.

**Décision N° 28 du 2 octobre 2023** : Attribution d'une subvention de 1 000 € pour soutenir le projet de création d'une boutique de cadeaux « ANNA CRISTAUX », 52 rue Grosse Horloge, porté par M. James COPPEAUX.

**Décision N° 29 du 2 octobre 2023** : Attribution d'une subvention de 1 000 € pour soutenir le projet de création d'un banc de restauration rapide « P'tite Fabrique » sous le marché couvert, porté par Mme Caroline RODRIGUEZ.

**Décision N° 30 du 2 octobre 2023** : Attribution d'une subvention de 1 500 € pour soutenir le projet de reprise d'un salon de coiffure « CARACT'HAIR », 55 rue Gambetta, porté par M. Aurélien TRUJILLO.

**Décision N° 31 du 2 octobre 2023** : Refonte du circuit permanent du musée des Cordeliers - Sollicitation des subventions auprès de l'Europe (FEDER), de l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente-Maritime selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Montant prévisionnel HT	Taux
Europe – FEDER	150 000 €	18,75 %
État – Direction Régionale des Affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine	120 000 €	15 %
Région Nouvelle-Aquitaine	160 000 €	20 %
Département de la Charente-Maritime	200 000 €	15 % + 10 %
Autofinancement Ville de Saint-Jean-d'Angély	170 000 €	21,25 %
Coût HT	800 000 €	100 %

**Décision N° 32 du 4 octobre 2023** : Salle de spectacle EDEN – Sollicitation auprès du Département de la Charente-Maritime, d'une subvention en fonctionnement pour la programmation des lieux culturels d'un montant de 40 000 € au titre de l'année 2024.

**Décision N° 33 du 4 octobre 2023** : Projet de création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Jean-d'Angély - Sollicitation des subventions auprès de l'Europe (FEDER), de l'État (DSIL), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente-Maritime selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Assiette	Taux opération	Montant
Etat DSIL	560 000 €	35%	196 000 €
FEDER	560 000 €	24,46%	137 000 €
Région	20% des travaux	7,14%	40 000 €
Département	Forfait	13,39%	75 000 €
Autofinancement		20%	112 000 €
<b>Total :</b>			<b>560 000,00 €</b>

**Décision N° 34 du 8 novembre 2023** : Pour étoffer l'offre de la boutique du musée en lien avec l'exposition temporaire « Saint-Jean sous la botte » présentée à partir du 15 novembre 2023, acquisition de :

- 15 livres jeunesse « Seconde Guerre mondiale, histoire d'une guerre totale » de Patricia Créte proposés à la vente au prix de 13,95 € l'unité,
- 15 livres « Histoire totale de la Seconde Guerre mondiale » d'Olivier Wiewiorka dont 1 article rejoint le fonds documentaire du musée et 14 seront proposés à la vente au prix de 29 € l'unité.

Les éléments tarifaires de l'ensemble de la régie de recette de l'établissement sont ainsi fixés comme suit :

**Visite guidée individuelle (sur réservation pour la visite des réserves) :**

- 5 € par personne jusqu'à 10 personnes (jusqu'à 5 personnes pour la visite des réserves),
- 2,50 € par personne pour les étudiants, les demandeurs d'emplois, les allocataires de minimas sociaux, les personnels de musée et membres de l'ICOM (Conseil International des Musées), les enseignants sur présentation du Pass éducation, les membres de la Maison des artistes sur présentation de leur carte, les adhérents de l'ADAM et de la Société d'Archéologie de Saint-Jean-d'Angély,
- Gratuité pour les moins de 6 ans.

**Visite guidée de groupe et activité de médiation hors-les-murs (sur réservation) :**

- 4 € par personne dès 11 personnes,
- 30 € pour les institutions spécialisées, les établissements scolaires et les centres de loisirs hors Saint-Jean-d'Angély,
- Gratuité pour les établissements scolaires de Saint-Jean-d'Angély, les établissements scolaires participant au programme Graines d'artistes et PEAC, le Centre de loisirs de Beauief.

**Activité de médiation in situ (sur réservation) :**

- 5 € par personne,
- 20 € pour une carte fidélité de 5 activités.

**Activité de médiation de la Micro-Folie :**

- Gratuité pour toutes les activités excepté les visites guidées de groupe en faveur des institutions spécialisées, des établissements scolaires et des centres de loisirs hors Saint-Jean-d'Angély,
- 30 € pour les visites guidées de groupe en faveur des institutions spécialisées, des établissements scolaires et des centres de loisirs hors Saint-Jean-d'Angély.

**Boutique :**

- Affiche exposition temporaire : 1,50 €,
- Affiche Doz format 40x60 prix public : 30 €,
- Affiche Doz format 40x60 prix professionnels : 20 €,
- Affiche Doz format A3 prix public : 15 €,
- Affiche Doz format A3 prix professionnels : 10 €,
- Affiche Première Traversée du Sahara : 4 €,
- Bougie grand modèle : 22 €,
- Carnet d'écriture et de dessin : 8 €,
- Carte postale expéditions Citroën et histoire de la ville, petit format et grand format : 1 €,
- Carte postale Doz prix public : 2,50 €,
- Carte postale Doz prix professionnels : 1,50 €,
- Carte cartographie à plusieurs de Saint-Jean-d'Angély, prix public : 5 €,
- Carte cartographie à plusieurs de Saint-Jean-d'Angély, prix professionnels : 4,25 €,
- Coffret Ariane Audouin-Dubreuil, Les Croisières Citroën : 29 €,
- Coffret DVD, Blu-Ray et livre Croisière jaune : 40 €,
- DVD Croisière jaune : 20 €,
- Éventail : 6 €,
- Lithographies Alexandre Iacovleff : 6 €,
- Livre Patrick Avrillas, Louis XIII, un roi de guerre à la conquête du pouvoir : 30 €,
- Livre Ariane Audouin-Dubreuil, La Croisière des sables : 35,50 €,
- Livre Ariane Audouin-Dubreuil, La Croisière Noire : 39 €,
- Livre Ariane Audouin-Dubreuil, La Croisière Jaune, 100 ans de Citroën : 35 €,
- Livre John Bateman et Armelle Delaplace, Balade à Saint-Jean-d'Angély, prix public : 18 €,
- Livre John Bateman et Armelle Delaplace, Balade à Saint-Jean-d'Angély, prix professionnels : 14€,
- Livre Gilles Bernard, Le Cognac, une fabuleuse aventure : 9,90 €,
- Livre Gilles Bernard et Michel Guillard, Les paysages du cognac : 45 €,
- Livre Jean-Pierre Bonnin, La vie aventureuse de Charlotte de la Trémoille : 22 €,
- Livre Jean Combes, Petite histoire de Saint-Jean-d'Angély, prix public : 9,90 €,
- Livre Patricia Crété, Seconde Guerre mondiale, histoire d'une guerre totale : 13,95 €,
- Livre Olivier Wieviorka, Histoire totale de la Seconde Guerre mondiale » : 29 €,
- Magnet exposition temporaire ou permanente : 4 €,

- Magnet Doz prix public : 4,50 €,
- Magnet Doz prix professionnels : 3 €,
- Marque-page métal : 6 €,
- Porte-clé autochenille : 7 €,
- Tote-bag : 12 €,
- Tote-bag en duo avec le carnet d'écriture et de dessin : 18 €.

**Décision N° 35 du 13 novembre 2023** : À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la tarification de l'aire de camping-cars est la suivante :

Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars	12 €	Par tranche de 24 heures
Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	14 €	Par tranche de 24 heures
Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	12 €	Par tranche de 24 heures
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	6 €	Forfait 5 heures de stationnement et accès aux services

Afin de répondre aux besoins d'exploitation, de promotion et d'animation, il pourra être appliqué de manière ponctuelle une remise jusqu'à 20% sur cette tarification.

#### **MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX :**

**Objet du marché : Renforcement et développement du réseau de collecte des eaux usées en centre-ville**

**Montant total du marché : 445 531,10 € HT**

**Date du marché : 25/09/2023**

- Lot 1 - Canalisations eaux usées  
Montant : 351 064,10 € HT  
Attributaire : Sogea Sud-Ouest Hydraulique - 16710 Saint Yrieix
- Lot 2 - Poste de relèvement des eaux usées  
Montant : 89 217,00 € HT  
Attributaire : SAUR – 17640 Vaux sur Mer
- Lot 3 - Tests réception des eaux usées  
Montant : 5 250,00 € HT  
Attributaire : A3SN - 35360 Montauban de Bretagne

#### **MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES :**

**Objet du marché : Mise en place d'une solution de communications unifiées pour la Ville de Saint-Jean-d'Angély**

**Montant total du marché : 81 228,35 € HT**

**Date du marché : 20/11/2023**

**Attributaire : SRT COMMUNICATION - 86000 POITIERS**

**MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES :**

**Objet du marché :** Accord cadre à bons de commande portant sur les services de télécommunications de la Ville de Saint-Jean-d'Angély

**Durée du marché :** 1 an reconductible 3 fois

**Montant total du marché :** maxi : 53 000 € HT/an soit 212 000 € HT maxi sur 4 ans

**Date du marché :** 20/11/2023

**Attributaire :** ADISTA - 54320 MAXEVILLE

**Le Conseil municipal a pris acte des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal du 28 septembre 2023.**



**Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.